SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie 04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 9 mai 2016 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 avril 2016, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du 1^{er} Vice-Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents:

Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1er Vice-Président du Syndicat mixte;

Monsieur Pierre SUZOR, représentant de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, 2ème Vice-Président du Syndicat Mixte;

Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon,

Madame Sophie BALASSE, Conseillère départementale,

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général des services adjoint de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental

Etaient absents excusés:

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération

Délibération n° D-2016-08

OBJET: Droits d'inscriptions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs -

Il est proposé de procéder à une augmentation des droits d'inscription de 1.5 %, 2 % et 2.5 % ou de ne pas augmenter les droits d'inscription.

Lors du débat, les élus évoquent également la possibilité d'une augmentation de 5 % des droits d'inscription.

Des modifications concernant le règlement des inscriptions sont égalements proposées ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver une augmentation des droits d'inscription à hauteur dé.5 % su la base de la grille tarifaire jointe en annexe ;

D'approuver les modifications du règlement des inscriptions ;

Résultats du vote :

Nombre de sièges	collectivité	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2	DLVA	1	0	0
2	CCABV	2	0	0
4	Département	2	0	0

D'autoriser le 1^{er} Vice- Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait à Digne-les-Bains le 9 mai 2016. P/La Présidente du syndicat mixte de gestion, Le 1^{ER} Vice-Président,

Robert LAURENTI.

Tarification 2016 - 2017 avec 5% d'augmentation

Collectivités adhérentes

Instruments, chant, danse, jazz	30 000€ et plus	de 24 012 € à 29 999€	de 16 007 € à 24 011 €	de 12 806 € à 16 006 €	de 9 605 € à 12 805 €	moins de 9 605 €
1 inscription/famille	357 €	312€	267 €	222 €	165€	121 €
Paiement en trois fois :	119 € 119 € 119 €	104 € 104 € 104 €	89 € 89 € 89 €	74 € 74 € 74 €	55 € 55 € 55 €	40 € 40 € 41 €
2 inscriptions/famille	582 €	508 €	435 €	361 €	269 €	198€
Paiement en trois fois :	194 € 194 € 194 €	169 € 169 € 169 €	145 € 145 € 145 €	120 € 120 € 121 €	90 € 90 € 89 €	66 € 66 € 66 €
3 inscriptions/famille	756 €	660 €	565 €	470 €	349 €	257 €
Paiement en trois fois :	252 € 252 € 252 €	220 € 220 € 220 €	188 € 188 € 189 €	157 € 157 € 156 €	116 € 116 € 117 €	86 € 86 € 85 €

Collectivités non adhérentes

Instruments, chant, danse, jazz	30 000€ et plus	de 24 012 € à 29 999€	de 16 007 € à 24 011 €	de 12 806 € à 16 006 €	de 9 605 € à 12 805 €	moins de 9 605 €
1 inscription/famille	536 €	468 €	400 €	333 €	247 €	183 €
Paiement en trois fois :	179 € 179 € 178 €	156 € 156 € 156 €	133 € 133 € 134 €	111 € 111 € 111 €	82 € 82 € 83 €	61 € 61 € 61 €
2 inscriptions/famille	876 €	762 €	652 €	542 €	402€	297 €
Paiement en trois fois :	292 € 292 € 292 €	254 € 254 € 254 €	217 € 217 € 218 €	181 € 181 € 180 €	134 € 134 € 134 €	99 € 99 € 99 €
3 inscriptions/famille	1 138 €	991 €	848 €	705 €	523€	386 €
Paiement en trois fois :	379 € 379 € 380 €	330 € 330 € 331 €	283 € 283 € 282 €	235 € 235 € 235 €	174 € 174 € 175 €	129 € 129 € 128 €

Hors département

Instruments, chant, danse, jazz	Tarif unique		
1 inscription/famille	714 €		
Paiement en trois fois :	238 €	238 €	238 €
2 inscriptions/famille	1	163	€
Paiement en trois fois :	388 €	388 €	387 €
3 inscriptions/famille	1	l 513 (€
Paiement en trois fois :	504€	504€	505 €

	: :
	• •
• •	
• • • •	
•	
•	
	•
•	
•	
•••	
	0000
	0 0
•••••	
	•
	9 9 9 9
•	
0000	-
0 0	
• •	

Cours d'ensembles	Département	Hors département
Ateliers de danse classique, adolescents et adultes		
Ateliers de danse jazz et traditionnelle Formation musicale		
Orchestres, petits ensembles ou musique de chambre	195 €	254 €
Chœur ou ensembles vocaux		
Ateliers de musique d'ensemble - jazz ou musiques traditionnelles		
Atelier théâtre ou clown		
Jardin, éveil - danse et/ou musique	117 €	127 €
Eveil en parcours coordonné avec découverte instrumentale	154 €	191 €
Au-delà de trois inscriptions par famille	54 €	
Discipline supplémentaire	79 €	
Atelier pratique amateur - trimestre	63 €	7